



TRADE UNION ADVISORY COMMITTEE
TO THE ORGANISATION FOR ECONOMIC
COOPERATION AND DEVELOPMENT
COMMISSION SYNDICALE CONSULTATIVE
AUPRÈS DE L'ORGANISATION DE COOPÉRATION
ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

1-7 Résumé

Réagir au développement de la crise économique et financière

8-17 Pour une relance économique favorable
au travail décent

18-20 Réglementer les marchés financiers :
la dimension emploi

21-22 Réglementer les Fonds souverains

23-30 Placer la répartition équitable
au cœur de l'action
gouvernementale

Tenir les promesses faites aux pays en développement

31-33 Le G8 doit tenir ses promesses

34-36 Réagir à la crise humanitaire
due à la hausse des prix des denrées
alimentaires

37-40 Développement et travail décent

41-43 Education : tenir les engagements
pris par le G8

44-50 Etablir un lien entre les stratégies
de réduction de la pauvreté
et de santé publique

51-52 Construire la dimension sociale
de la mondialisation

53-58 La responsabilité des entreprises
et les Principes directeurs de l'OCDE
à l'intention des entreprises multinationales

59 Le Processus de Heiligendamm

60-69 La création d'emplois verts
pour faire face au changement
climatique

70-72 Lutter pour la non-prolifération
nucléaire et le désarmement

FACE AUX CRISES MONDIALES : LE RÔLE MOTEUR DU G8

DÉCLARATION SYNDICALE
AU SOMMET DU G8 DE HOKKAIDO TOYAKO
JUILLET 2008

Résumé

1 Les questions fondamentales inscrites à l'ordre du jour du Sommet du G8 - changement climatique, développement et Afrique - restent essentielles pour le mouvement syndical international qui insiste pour que les promesses faites dans le cadre du G8 soient l'objet d'un suivi, en particulier lorsque tant de gouvernements ne sont pas en voie de tenir les engagements passés.

2 Les dirigeants du G8 se réunissent alors que les conséquences, sur l'économie mondiale, de la crise financière déclenchée par celle du marché américain du crédit et des prêts hypothécaires, ne se sont pas encore fait pleinement sentir. Il n'est que trop manifeste que les États-Unis sont confrontés à la crise financière la plus grave depuis les années 1930, une crise qui entraîne maintenant l'économie dans la récession et ralentit la croissance dans l'ensemble du monde. L'OIT a averti que les turbulences économiques liées à la crise financière vont provoquer des accroissements inacceptables du chômage et aggraver la pénurie d'emplois décents. Cette situation est exacerbée par la hausse sans précédent des prix des combustibles et des matières premières et la crise alimentaire qu'elle génère dans les pays en développement.

3 Il est indispensable que le G8 ait un rôle de chef de file pour inciter les institutions de la gouvernance mondiale à réagir de manière efficace à ces crises interdépendantes. Les syndicats ont demandé aux ministres des Finances et aux dirigeants des banques centrales de prendre des mesures d'envergure mondiale allant au-delà de celles qui ont déjà été prises. Les syndicats appellent les gouvernements à réagir de manière concertée à la crise, par l'assouplissement monétaire et la relance budgétaire, appel qui a été repris par le FMI. Les dirigeants du G8 doivent faire en sorte que leurs ministres de l'Économie, des Finances et du Travail prennent des mesures en concertation avec les banques centrales pour arrêter la contagion et s'assurer que les mesures prises s'attachent essentiellement à améliorer la qualité et augmenter la quantité des emplois tout en s'attaquant au problème du manque de transparence et d'efficacité de la réglementation des marchés mondiaux de capitaux.



EN PARTENARIAT AVEC



4 Aux États-Unis et dans certaines grandes économies du G8, la récession économique s’amorce alors que les salaires médians restent inférieurs à leur niveau d’avant la récession. La stagnation des salaires et l’insuffisance du pouvoir d’achat des ménages salariés est à la fois une conséquence de politiques néfastes et une cause essentielle de la chute de l’épargne des ménages et de la situation de surendettement qui a déclenché la crise du crédit hypothécaire. La déréglementation financière a permis aux créanciers de faire la promotion de prêts gagés sur la valeur acquise des logements en remplacement du revenu. La croissance mondiale se caractérise désormais par la baisse durable de la part des salaires dans le revenu national et le creusement des disparités salariales. La succession de bulles financières sur les marchés d’actifs stimulées par un endettement excessif et des réglementations laxistes se substitue au modèle de croissance durable fondé sur le partage des gains.

5 La baisse des parts salariales et l’accroissement des inégalités ne se limitent pas aux pays du G8 et bien que les prévisions pour les pays en développement et les économies émergentes soient meilleures que celles relatives aux pays du G8, l’aggravation de la situation économique viendra augmenter la pénurie d’emplois décents constatée par l’OIT. De plus, l’explosion du prix des denrées alimentaires au cours de l’année passée – des hausses de l’ordre de 57% selon les Nations Unies – accroît encore l’urgence qu’il y a à s’attaquer au programme d’action pour le développement, lors du Sommet du G8. On en perçoit le coût humain avec l’augmentation de la faim dans le monde qui a maintenant dégénéré en émeutes alimentaires aux Antilles et en Afrique. Les dirigeants du G8 doivent se mettre d’accord tant pour réagir d’urgence en prenant notamment des mesures pour empêcher les spéculations sur les marchés alimentaires et étendre l’aide d’urgence aux plus pauvres, que pour prendre davantage de mesures à moyen terme destinées à développer la production alimentaire durable et réformer le commerce mondial. Il est capital que le Programme de Doha pour le développement tienne vraiment ses engagements en matière de développement économique et social. En outre, les gouvernements du G8 doivent utiliser les Sommets pour déterminer ce qui doit être fait de sorte que les engagements pris lors du Sommet de Gleneagles pour augmenter l’aide au développement et atteindre les Objectifs de développement pour le Millénaire, soient tenus.

6 Lors des discussions du G8, il faudra s’attacher essentiellement à transformer les problèmes de lutte contre le changement climatique en opportunités de création d’emplois et de développement durable. La création d’emplois « verts » peut résoudre partiellement les problèmes économiques et permettre de faire progresser les actions menées pour lutter contre le changement climatique. Le G8 doit concevoir et lancer des mécanismes de consultation et d’action conjointe avec les partenaires sociaux pour la mise au point de stratégies nationales relatives au changement climatique. Ils doivent aussi faire en sorte de transférer les ressources et les technologies non polluantes vers les pays en développement.

7 En résumé, nous demandons aux dirigeants du G8 de mettre à profit leurs discussions en vue de :

- prendre des mesures gouvernementales coordonnées pour atténuer les effets négatifs, sur l’emploi, de la crise financière mondiale et soutenir les emplois décents (§8-17) ;
- veiller à ce que les marchés financiers et notamment les fonds d’investissement et les fonds souverains soient réglementés de manière efficace (§18-22) ;
- prendre des mesures pour lutter contre l’accroissement des inégalités, notamment par des « audits d’équité » dans tous les domaines concernés de l’action publique (§23-30) ;
- prendre des mesures d’urgence pour lutter contre la faim et la pauvreté provoquées par l’augmentation en flèche des prix des denrées alimentaires (§31-36) ;

“ Pour les syndicats, la situation actuelle révèle une divergence de plus en plus grande entre marchés financiers non réglementés et ingérables d’une part et besoins de financement de l’économie réelle pour des emplois décents d’autre part.

- atteindre les Objectifs de développement pour le Millénaire grâce à la création d’emplois décents, la tenue des engagements pris en matière d’aide au développement et le renforcement de l’action menée dans les domaines de l’éducation et de la santé publique comprenant notamment l’accès universel au traitement pour les malades atteints du VIH/SIDA (§ 37-50) ;
- poursuivre les progrès accomplis lors des réunions du G8 en 2007 sur la dimension sociale de la mondialisation notamment par une approche plus efficace de la responsabilité sociale des entreprises (§51-58) ;
- assurer une participation syndicale effective au Processus de Heiligendamm (§59) ;
- faire en sorte d’assurer une cohérence mondiale au niveau des mesures prises pour atténuer le changement climatique et de mettre en œuvre des programmes de transition équitable pour les « emplois verts » (§60-69) ;
- renforcer le désarmement nucléaire multilatéral et la non prolifération dans la perspective d’une abolition des armes nucléaires (§70-72).

Réagir au développement de la crise économique et financière

Pour une relance économique favorable au travail décent

8 Les principales économies du G8 sont confrontées à un grave ralentissement économique et à un risque de récession ce qui amplifie les incertitudes quant à la situation de l’économie mondiale en 2008 d’ores et déjà touchée par une explosion des prix des combustibles et des denrées alimentaires. Au cours des 12 derniers mois, les projections de croissance économique sont passées de l’optimisme à l’inquiétude. Ce qui a commencé par une crise financière sur le marché hypothécaire de l’immobilier aux États-Unis, début 2007, s’est transformé en un resserrement du crédit dans l’ensemble de la zone OCDE pendant l’été et en ralentissement à la fin de l’année. Les États-Unis et l’ensemble de la zone OCDE sont très sérieusement exposés au risque de récession, alors que les répercussions sur le monde en développement ne doivent pas être sous-estimées compte tenu de la propagation de la hausse des prix des combustibles, des denrées alimentaires et des matières premières. Il est déjà évident que la croissance et l’emploi en subiront les conséquences. Pour les syndicats, la situation actuelle révèle une divergence de plus en plus grande entre marchés financiers non réglementés et ingérables d’une part et besoins de financement de l’économie réelle pour des emplois décents d’autre part.

9 Dès le printemps 2008, les conséquences de la crise américaine hypothécaire des « sub-primes » étaient doubles. Au niveau national, elles avaient déjà provoqué l’expulsion de plus de 2 millions de ménages salariés américains de leur habitation, sans compter 10 autres millions qui ont un patrimoine immobilier négatif puisque la dette hypothécaire est supérieure à la valeur de leur bien immobilier. Cette destruction de la richesse des ménages a ébranlé la confiance des consommateurs et des entreprises ; le chômage augmente et au moment de la rédaction du présent document, la récession qui menace l’économie des États-Unis n’attend que la publication de chiffres actualisés. Au niveau international, la crise hypothécaire des « sub-primes » a provoqué un effondrement des marchés des dérivés de crédit qui s’étaient développés au cours de la dernière décennie, en l’absence d’un contrôle réglementaire des pouvoirs publics. Les restrictions en matière de prêts aux ménages et aux entreprises se renforcent dans l’ensemble du G8. Ceci s’est traduit immédiatement par un effondrement sans précédent de la confiance du public dans les marchés financiers.

10 La persistance de déséquilibres structurels de la balance des opérations courantes et des taux de change au sein du G8 (particulièrement entre les États-

Unis et la zone euro) et les déséquilibres avec les économies émergentes risquent d'aggraver la crise. L'accumulation d'avoirs en dollars par les économies émergentes – et l'accroissement des investissements par les fonds souverains (SWF) – ont permis aux banques et aux institutions financières qui avaient été sérieusement touchées, de restructurer leur capital. Cependant, des ajustements désordonnés menacent de se produire – en l'occurrence un renversement brutal des flux de capitaux au détriment de la zone dollar face à l'incertitude permanente qui prévaut aux États-Unis.

11 Les risques négatifs sont exacerbés par l'accroissement des pressions inflationnistes provoquées par les prix de l'énergie et des matières premières. Le pétrole brut a maintenant dépassé les 100\$ US le baril. Alors que la demande dans la zone OCDE s'est stabilisée à environ 4 millions de barils par jour depuis 2003, la demande des pays hors zone OCDE a doublé pendant cette période, pour atteindre 11 millions de barils par jour en 2007. Pour les pays membres de l'OCDE, une augmentation de 10\$ US par baril du prix du pétrole équivaut à une diminution de 0,2% de la demande intérieure de la zone OCDE en 2008. Les hausses des prix des denrées alimentaires affectent les revenus des salariés dans les pays industrialisés mais dans les pays en développement, les répercussions sur la population sont catastrophiques.

12 Au niveau monétaire, les réactions concomitantes des banques centrales à la fin de 2007 se sont avérées insuffisantes. Il faudra bien plus que des injections de liquidités ou des réductions des taux d'intérêt par les dirigeants des banques centrales pour rétablir la confiance dans les banques et reconstruire un système de marchés financiers crédible et respecté. Les gouvernements des pays de l'OCDE doivent envisager quel serait le coût de l'inaction face au développement de sociétés financières non réglementées – placements hors bilan des banques, fonds spéculatifs *hedge funds*, fonds de capital-investissement *private equity* – et des marchés de produits financiers également non réglementés - obligations structurées adossées à des emprunts (CDO)¹.

13 Les excédents des économies émergentes doivent être redirigés au plan national vers des investissements productifs à long terme, vers l'éducation, la sécurité sociale, la santé, le secteur privé formel et le développement rural. La relance par voie budgétaire doit cibler l'augmentation de la demande globale d'une ampleur suffisante pour relancer l'économie réelle : emploi, progression des salaires et du revenu disponible des ménages.

14 Les ministres des Finances du G7 doivent travailler à une stratégie coordonnée de politiques de relance diversifiées de la demande qui soutiennent notamment les salaires médians et les bas salaires. La récession est le moment opportun pour proposer des programmes d'infrastructure ciblés et des mesures destinées à réduire les inégalités et à améliorer l'environnement comme nous le demandons plus loin dans la présente déclaration.

15 Les États-Unis ont besoin d'un plan de relance massif par l'augmentation des revenus des salariés à bas revenu et à revenu moyen, le renforcement des dispositifs de protection sociale et notamment des indemnités de chômage et des dépenses d'infrastructure ambitieuses du gouvernement fédéral dans les domaines de l'éducation et des transports. Nous sommes en droit de douter de l'efficacité des réductions d'impôts accordées aux plus riches et aux entreprises – suite aux mesures fiscales d'un montant de 150 milliards de \$ US prises par le Président américain Bush.

16 Au Japon, les mesures en faveur d'une lente reprise, après la persistance du fardeau déflationniste, ont besoin d'être rééquilibrées en faveur de la demande intérieure car la croissance actuelle repose presque exclusivement sur les exportations. Il est maintenant capital d'engager des augmentations salariales

.....
1 | Collateralised Debt Obligations

étayées par une politique budgétaire favorable à la consommation des ménages.

17 Dans l'UE, il faut améliorer la coordination de différentes initiatives de politique budgétaire en cours dans des États membres. Les États membres tirent actuellement dans différentes directions ce qui a pour effet malencontreux de neutraliser les politiques des uns et des autres. La question de la réduction des taux d'intérêt doit être remise à l'ordre du jour maintenant que le taux de change entre le dollar et l'euro a atteint des niveaux insupportables.

Réglementer les marchés financiers : la dimension emploi

18 Le tourbillon financier qui a maintenant déclenché une crise des emplois, a son origine dans la déréglementation irresponsable des marchés financiers qui a favorisé un endettement excessif des sociétés financières, l'apparition de bulles spéculatives et une innovation financière qui a exporté des dettes douteuses sous l'apparence de « produits structurés ». Ce système opaque a fonctionné tant que les taux d'intérêt et les défauts de remboursement des emprunteurs étaient peu élevés. Il s'est effondré au premier fléchissement du marché américain de l'immobilier à la fin de 2006. Le véritable risque de crédit des actifs sous-jacents des ménages et des entreprises – qui est essentiel au bon fonctionnement de l'économie réelle – n'était pas une source de préoccupation pour les promoteurs des produits financiers structurés de sorte qu'il était impossible pour les investisseurs – y compris les fonds de pension des salariés – de comprendre ce qu'ils achetaient et de savoir à quoi ils s'exposaient. Par voie de conséquence, l'incertitude concernant la localisation des risques de crédit et de pertes a provoqué la défaillance des banques et un effondrement de la confiance. Le marché du crédit interbancaire a cessé de fonctionner alors que les banques implantées dans la zone OCDE ont perdu 570 milliards de \$ US en valeur boursière en 2007 et encore 337 milliards de \$ US au cours du premier trimestre de 2008. Bien qu'ils aient été protégés pour un temps grâce à leur opacité, les fonds spéculatifs ont aussi connu une série de défaillances. Plus inquiétant encore, la révision attendue à la baisse de la notation des principaux rehausseurs de crédit pourrait déclencher un déclassement généralisé des 2400 milliards de \$ US estimés en obligations de sociétés que ces groupes d'assurance garantissent. Le coût qui en résulterait pour le financement, par la dette, de l'économie réelle pourrait être sans précédent, en particulier pour les parties les plus exposées et notamment les entreprises sous LBO² qui emploient des millions de salariés dans l'ensemble de l'OCDE.

19 Les gouvernements doivent agir de manière anticipée pour s'assurer qu'une réaction efficace en matière de réglementation empêchera une telle crise de se reproduire. L'ajustement monétaire effectué par les banques centrales au cours de l'année passée a été manifeste mais est largement insuffisant. Pour regagner la confiance de l'opinion publique, les gouvernements des pays de l'OCDE doivent donner l'assurance que la coopération internationale va s'accélérer afin de réformer et rétablir aussi bien la réglementation que la surveillance des activités et des institutions de financement du crédit. Le Sommet du G8 doit appeler au renouveau de cette coopération internationale et veiller à ce que les secteurs financier et bancaire remplissent leur mission publique à savoir répondre aux besoins de financement de l'économie réelle.

20 Les gouvernements doivent aussi centrer leur attention sur les conséquences, sur l'emploi, de la vague de rachats d'entreprise par des fonds d'investissement LBO et, de ce fait, les responsabilités patronales des sociétés d'investissement. Plus globalement, ils doivent examiner de quelle manière ce modèle d'entreprise – qui est controversé – échappe à la législation actuelle qui protège les acquis sociaux des salariés. On estime que plus d'un million de salariés travaillent dans des entreprises sous LBO tant en France qu'au Royaume-Uni. Rien que pour les États-Unis, les estimations atteignent les 10 millions. Les syndicats appellent à une fiscalité, une transparence et une gouvernance équitables des fonds d'investissements LBO. Les

.....
2 | Leveraged Buy Out

“ Les énormes richesses qui sont accumulées dans les fonds souverains doivent être intégrées à un dialogue politique plus large avec les principales économies émergentes. Un tel dialogue doit être encouragé par le G8.

droits des salariés à une rémunération et une retraite décentes, à la négociation collective, à la liberté syndicale ainsi qu'à l'information et à la consultation sont au nombre des problèmes de réglementation les plus importants posés par ces fonds d'investissement. Les décisions y sont rarement prises au niveau des sociétés de portefeuille et sont, de ce fait, en dehors du périmètre couvert par la législation habituelle sur le travail. Cette dernière devient en effet compliquée à mettre en œuvre dans les entreprises sous LBO. Aux États-Unis, l'AFL-CIO a demandé au Congrès d'obliger les fonds d'investissement à fonctionner selon les mêmes règles sociétales que celles qui s'appliquent aux sociétés cotées en bourse. En Europe, la CES a recensé plusieurs domaines où les directives de l'UE relatives à la consultation des salariés et aux « droits acquis » ne sont pas adaptées aux fonds d'investissement. Au Japon, à l'issue d'une enquête menée par le ministère de la Santé, du Travail et de la Protection sociale, en 2006, RENGO a demandé le renforcement de la législation sur la responsabilité patronale afin de prendre en compte le rôle des fonds d'investissements en position d'actionnaires de contrôle, comme cela est le cas par définition avec les fonds LBO. Dans le but de protéger les droits acquis des salariés, il est essentiel aujourd'hui de réexaminer, dans l'ensemble des pays de l'OCDE, les aspects juridiques de la responsabilité patronale dans le cas des fonds d'investissement LBO.

Réglementer les fonds souverains

21 La croissance rapide des fonds souverains (SWF)³ – qui est attribuable à la persistance et à l'augmentation de déséquilibres structurels entre la zone OCDE et les pays émergents – a modifié le paysage mondial de la propriété du capital financier. Tout comme les fonds spéculatifs *hedge funds* et les fonds de capital-investissement *private equity* occupent maintenant une place importante dans le secteur de la gestion d'actifs, en peu de temps, les fonds souverains se sont élevés dans la hiérarchie mondiale des propriétaires d'actifs et ont surpassé des positions longtemps acquises aux fonds de pension implantés dans la zone OCDE. On est très peu informé sur les politiques d'investissement et de gouvernance de la plupart des fonds souverains. Ce qui est relayé dans les médias n'a rien d'une information exhaustive. Cependant, autant il nous faut accorder une plus grande attention à la gouvernance proprement dite des fonds souverains, autant il faut étudier également la réglementation des intermédiaires financiers – y compris les fonds spéculatifs et les fonds *private equity* – qui acheminent leurs investissements dans l'économie réelle.

22 Les énormes richesses qui sont accumulées dans les fonds souverains doivent être intégrées à un dialogue politique plus large avec les principales économies émergentes, ce à la lumière des mises en garde du FMI sur les déséquilibres de la balance des opérations courantes. Un tel dialogue doit être encouragé par le G8, dès lors que l'OCDE et le FMI possèdent les instruments et le savoir-faire nécessaires pour l'élaboration de bonnes pratiques pour les fonds souverains, leurs économies d'accueil et les gouvernements bénéficiaires. Ce serait toutefois une erreur que de se polariser exclusivement sur les fonds souverains implantés dans les pays non membres de l'OCDE tout en laissant de côté les implications tout au long de la chaîne d'investissement. Les syndicats appellent les gouvernements du G8 :

- à tenir compte du rôle des fonds souverains dans l'indispensable dialogue qu'il faut entamer avec les économies émergentes au sujet de la coordination des politiques financières et budgétaires afin de rééquilibrer la croissance entre les régions du monde ;
- à établir un lien entre les politiques d'investissement et les questions réglementaires soulevées par les fonds souverains, et les problèmes posés par d'autres investisseurs peu réglementés et notamment les fonds spéculatifs *hedge funds* et les fonds de capital-investissement *private equity* ;

- à entamer le dialogue sur la question de la mise en œuvre conjointe des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, des Principes de l'OCDE sur le gouvernement d'entreprise des entreprises publiques ainsi que des lignes directrices de l'OCDE concernant la gouvernance et la gestion des actifs des fonds de pension.

Placer la répartition équitable au cœur de l'action gouvernementale

²³ Les répercussions de la mondialisation sur l'emploi, les marchés du travail et les salaires et celles provenant de politiques de redistribution inadaptées constituent les principales causes de l'accroissement des inégalités que nous constatons à la fois entre les pays et à l'intérieur de ceux-ci. Selon le PNUD⁴, sur les 73 pays du monde entier pour lesquels on dispose de chiffres, 53 pays – comptant plus des quatre cinquièmes de la population mondiale – ont enregistré un accroissement des inégalités dans la répartition des revenus au cours des deux dernières décennies. Nous demandons au G8 de veiller à ce que la répartition équitable des revenus et l'égalité des chances soient au cœur même de l'action gouvernementale. Dans un premier temps, les politiques économiques et sociales de toutes les administrations concernées des pays du G8 ainsi que des institutions internationales doivent être évaluées du point de vue de leur incidence sur la répartition des revenus et l'équité sociale. Seroit ainsi mise en place une forme « d'audits d'équité ». Il reste aussi à lutter de manière réellement efficace contre l'inégalité entre les sexes ; selon les chiffres dont nous disposons pour quelques 63 pays, les femmes gagnent 16% de moins en moyenne que leurs homologues masculins⁵.

²⁴ Dans de nombreux pays industrialisés, des travailleurs tant manuels que non manuels, victimes de suppressions d'emplois, connaissent souvent le chômage de longue durée puis un retour à l'emploi au prix d'une baisse substantielle de la rémunération. Parallèlement, les entreprises disposent d'un pouvoir accru lors des négociations avec les syndicats en raison des pressions concurrentielles, fiscales et de la menace de délocalisation.

²⁵ Dans un certain nombre de pays, les politiques gouvernementales ont fait pencher l'équilibre des pouvoirs au détriment des salariés et en faveur des employeurs, moyennant ce que l'on prétend être des politiques de réformes favorables à l'emploi : déréglementation des marchés du travail, rationalisation des systèmes de protection sociale, baisse des impôts pour les ménages aisés et pour les entreprises et les effets secondaires des politiques de retour à l'emploi. Ce type de réformes unilatérales du marché du travail est depuis longtemps préconisé par le FMI. Il en est fait état dans la publication de l'OCDE « Objectif Croissance »⁶ et pourtant ces réformes sont remises en question par des éléments factuels que l'on trouve dans la version révisée de la Stratégie pour l'Emploi⁷. Par le biais de sa publication annuelle *Doing Business* – qui est axée sur la déréglementation – la Banque mondiale s'est placée aussi au premier rang des partisans de la suppression des protections élémentaires, tant sociales que du travail, pour les salariés hommes et femmes. La diminution du nombre de personnes qui profitent de la croissance économique et de la mondialisation ne représente pas simplement une menace pour la cohésion sociale ; en l'absence de réactions adaptées de la part des pouvoirs publics, le processus accentuera le scepticisme à l'égard du libre échange et viendra ainsi corroborer les propositions qui visent à restreindre les échanges et les investissements internationaux. Les mesures visant à rétablir et développer

4 | Rapport du PNUD sur le développement humain, 2007/2008 et 2005.

5 | Confédération syndicale internationale : « The Global Pay Gap » 2008.

6 | « Objectif Croissance » OCDE 2008.

7 | « Perspectives de l'emploi de l'OCDE – Stimuler l'emploi et les revenus » 2006.

“ Pour atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), il faudra donc un changement fondamental des priorités du G8.

l'efficacité de la sécurité sociale et à étendre la protection à tous les salariés sur le marché du travail ne sont pas seulement nécessaires au plan social, elles le sont aussi au bon fonctionnement des marchés.

26 Répartir équitablement les fruits de la mondialisation tout en créant davantage d'emplois de meilleure qualité doit devenir la priorité essentielle de l'action gouvernementale. Face au chômage, il faut répondre par une réelle coordination des politiques macroéconomiques et sociales assorties de systèmes de négociation collective fondés sur le dialogue social, avec la participation des pouvoirs publics, des syndicats et des employeurs.

27 Par ailleurs, pour réduire la précarité et l'insécurité il faut des politiques actives du marché du travail générant des revenus corrects, une protection élémentaire conforme aux exigences du travail décent et des possibilités de monter dans l'échelle des revenus et des compétences. La protection de l'emploi, et en particulier la notification préalable de licenciement, ne doit pas être perçue comme une rigidité mais comme offrant une possibilité de préparer les salariés, dont les emplois vont être supprimés, à trouver un emploi productif ailleurs.

28 Outre une fiscalité progressive, des dépenses sociales ciblées et un élargissement du champ d'application des négociations collectives, la fixation par la réglementation ou par la négociation collective entre les partenaires sociaux de salaires minimums est essentielle pour assurer un filet de sécurité sur le marché du travail et prévenir toute aggravation des inégalités salariales.

29 Des systèmes de protection sociale universelle de qualité pour tous les femmes et les hommes du monde entier, aussi bien dans les pays en développement que dans les pays industrialisés, sont indispensables pour apporter la sécurité aux salariés tout au long du processus de changement économique. En investissant dans la protection sociale, les pays peuvent stimuler la productivité et encourager l'innovation.

30 Il est capital pour les gouvernements des pays industrialisés d'investir dans les systèmes éducatifs et d'élever les niveaux de compétence. Il est dans l'intérêt des gouvernements du G8 de tenir les engagements qu'ils ont pris par le passé d'investir dans la formation tout au long de la vie. Il est également dans l'intérêt réciproque des pays industrialisés et en développement d'investir dans l'éducation, la formation professionnelle et l'amélioration des compétences dans le monde en développement. Avec le temps, ces investissements peuvent devenir les éléments les plus importants pour remédier aux déséquilibres du monde actuel. Les mouvements de populations comptent parmi les conséquences de ces déséquilibres. Dans une économie mondialisée, il faut s'attendre logiquement à des migrations et à une plus grande mobilité des personnes ; en revanche, les migrations clandestines, déséquilibrées ou celles qui relèvent de l'exploitation des personnes posent de réels problèmes éthiques pour les sociétés ; elles contribuent au chômage et menacent la cohésion sociale. Toute politique de migration doit être fondée sur les droits et doit comprendre des mesures pour l'éducation, la formation et l'amélioration des compétences et ce, tant dans les pays d'origine que dans les pays d'accueil.

Tenir les promesses faites aux pays en développement

Le G8 doit tenir ses promesses

31 Le Sommet de Hokkaido se tient à mi-parcours dans le calendrier fixé pour la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Lors du Sommet du G8 à Kananaskis en 2002, les gouvernements ont adopté un plan d'action pour l'Afrique en vue de soutenir le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD). Ce plan d'action contenait des engagements en matière de paix et de sécurité, de renforcement des capacités

pour la gouvernance économique et la gouvernance des entreprises, de droits de l'homme, de mesures de lutte contre la corruption avec notamment le renforcement de la mise en œuvre de la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption, d'échanges et d'investissement, d'éducation, de VIH/SIDA, d'accroissement de la productivité agricole et de gestion des ressources en eau. Les dirigeants du G8 avaient déclaré qu'ils aideraient « les pays en développement à assurer l'éducation primaire universelle pour tous les enfants et l'égalité d'accès à l'éducation pour les filles. Nous avons décidé d'augmenter sensiblement notre aide bilatérale... »⁸.

32 D'autres promesses ont été faites au Sommet du G8 de Gleneagles en 2005, lorsque les donateurs ont approuvé un nouveau partenariat avec l'Afrique axé sur l'annulation de la dette, l'accès universel au traitement pour les victimes du SIDA, la fourniture de vaccins aux pays les plus pauvres, un doublement de l'aide publique au développement (APD) ainsi que l'introduction de méthodes novatrices en matière de financement du développement. Au moment où les dirigeants du G8 se réunissent, trop peu de ces engagements ont été suivis d'effet. La plupart des pays du G8 ont connu une diminution de l'APD en 2007. Pour les membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE, la baisse a été de 8,4% en termes réels – soit une aide totale de 103,7 milliards de \$ US – passant ainsi de 0,31% à 0,25% du revenu national brut entre 2006 et 2007. Certes, cette baisse est la conséquence de la diminution attendue de l'allègement de la dette. Toutefois l'OCDE fait observer que « de façon générale, la plupart des donateurs ne sont pas en voie de respecter les engagements annoncés en termes d'accroissement de l'aide et devront procéder à des augmentations sans précédent pour atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés pour 2010 »⁹.

33 Pour atteindre les OMD, il faudra donc un changement fondamental des priorités du G8. Presque un milliard et demi de personnes restent dépourvues d'un accès à une eau potable sûre. Le monde est toujours confronté au fléau du SIDA et au paludisme avec 40 millions d'adultes et d'enfants infectés par le VIH/SIDA. 77 millions d'enfants n'ont pas accès à l'éducation primaire, 771 millions d'adultes sont analphabètes. Les syndicats appellent ainsi les gouvernements à tenir leurs promesses et à rendre compte des mesures qui ont été et seront prises à cet effet.

Réagir à la crise humanitaire due à la hausse des prix des denrées alimentaires

34 Alors que les OMD nécessitent des efforts sans précédents, une crise humanitaire est en gestation en raison de la forte augmentation des prix des denrées. Pour de nombreux pays en développement, la faim regagne du terrain et les émeutes se sont multipliées à Haïti et en Afrique. La hausse des prix traduit un accroissement de la demande de populations en forte croissance mais aussi les conséquences néfastes – et de plus en plus visibles – de la production de biocarburants. Associée à des récoltes insuffisantes dans les principaux pays exportateurs et le développement des investissements spéculatifs, il en résulte une hausse de 57% des prix des denrées alimentaires au cours de l'année passée.

35 Le G8 doit jouer son rôle de chef de file en réagissant face à la crise humanitaire. Il y a lieu d'augmenter l'aide aux pays les plus pauvres qui malgré une baisse des importations alimentaires, devront payer 35% de plus pour leurs importations de céréales d'ici à juillet 2008. En dehors de cela, le G8 doit s'engager à faire procéder à une évaluation environnementale, sociale et économique complète du passage à la production de biocarburants.

36 La crise offre aussi la possibilité de revoir les négociations commerciales. Dans le cadre des négociations du Cycle de Doha à l'Organisation mondiale du Commerce (OMC), les promesses faites aux pays en développement doivent

8 | Conclusions de la Présidence au Sommet de Kananaskis, 2002.

9 | Comité d'aide au développement de l'OCDE, chiffre 2007 APD, 4 avril 2008.

Le seul moyen viable de réduire la pauvreté en Afrique sub-saharienne consiste à créer du travail décent : emplois librement choisis, droits au travail, protection sociale et dialogue social.

être tenues concernant la sécurité alimentaire, la suppression des subventions aux exportations agricoles et la réduction sensible des subventions agricoles nationales accordées par les pays industrialisés, notamment dans le domaine du coton. Les pays en développement ne doivent pas être forcés à échanger des gains potentiels en agriculture contre des pertes réelles dans le cadre de l'Accès aux marchés non agricoles (AMNA) et à accorder des réductions tarifaires ayant une incidence négative sur leurs économies, l'emploi et le développement industriel futur. Il faut des coefficients plus élevés et davantage de flexibilités pour les pays en développement que ceux qui sont proposés actuellement, des coefficients qui tiennent compte du niveau de développement de chaque pays afin de promouvoir le travail décent et de faire en sorte de réserver suffisamment d'espace à l'action gouvernementale pour réaliser les priorités de développement national. Des mesures concrètes doivent aussi être prises pour protéger les services publics, la liberté de légiférer et le droit à l'accès universel pour les produits de base et les services dans les négociations de l'Accord Général sur le Commerce des Services (AGCS). Il faut d'urgence procéder à une évaluation complète des répercussions sur le travail décent des propositions actuelles, dans tous les domaines des négociations et se préoccuper en outre de l'incidence des Accords de partenariat économique (APE) de l'Union européenne.

Développement et travail décent

37 Les gouvernements du G8 doivent respecter les engagements qu'ils ont pris d'augmenter l'APD et en particulier de doubler l'aide à l'Afrique, de 25 milliards de \$ US en 2004 à 50 milliards de \$ US en 2010. Cependant les chiffres les plus récents faisant apparaître une diminution de l'aide et l'incertitude quant à la réalisation des objectifs, contribuent à affaiblir l'efficacité de l'aide au développement en raison du manque de prévisibilité. Les donateurs et les pays bénéficiaires ne peuvent pas planifier leurs activités s'ils ne connaissent pas les volumes réels de flux d'aide à leur disposition. Comme nous l'avons observé, les niveaux d'aide sont tombés bien en dessous de ce qu'ils devraient être. Le montant de l'aide au développement fournie par plusieurs membres du G8 (les États-Unis, le Japon et le Canada) n'atteindra même pas les 0,3% du revenu national en 2010. Les pays du G8 doivent par conséquent accroître leurs ambitions et s'efforcer de consacrer 0,7% du revenu national en aide aux pays en développement d'ici 2010, conformément aux recommandations des Nations Unies. Ces engagements doivent être conclus lors de la conférence des Nations Unies intitulée « Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, chargée d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey » qui se tiendra à la fin de 2008 à Doha.

38 Des volumes d'aide et un allègement de la dette plus importants, aussi nécessaires soient-ils, restent insuffisants pour lutter contre la pauvreté au même titre que des politiques de croissance et d'investissements qui ne tiendraient pas compte des effets distributionnels. L'aide au développement doit mettre l'accent sur le soutien à une croissance favorable aux pauvres reposant sur la création d'emplois décents. D'après l'OIT, le nombre de salariés vivant avec 2 \$ US par jour a atteint 1,37 milliard en 2006. Dans un grand nombre de pays en développement, les salariés sont tenus d'accepter un travail sans protection dans le secteur informel ou un emploi de qualité médiocre en tant que travailleur indépendant. Nombreux sont les salariés du secteur informel qui sont aussi employés dans le secteur formel mais ne gagnent pas suffisamment pour vivre. Pour sortir ces salariés et leurs familles de la pauvreté, les gouvernements doivent, conjointement avec les entreprises, investir dans des emplois décents et veiller à ce que la protection du travail et la protection sociale soient étendues à tous les citoyens.

39 La situation de l'Afrique sub-saharienne reste très préoccupante. D'après les estimations de l'OIT, plus de 151 millions de personnes ne gagnent pas plus que l'équivalent d'un dollar américain par jour alors que plus de 235 millions de personnes gagnent l'équivalent de seulement 2 \$ US par jour. Le seul moyen viable de réduire la pauvreté consiste à créer du travail décent : emplois librement choisis,

droits au travail, protection sociale et dialogue social. Ceci est particulièrement important dans une perspective de genre car les femmes représentent environ 60% des travailleurs pauvres. Le travail décent, vivement soutenu par les dirigeants du G8 lors du Sommet de Heiligendamm, doit devenir un objectif commun pour tous les organismes multilatéraux et figurer au cœur des programmes des donateurs relatifs à l'aide au développement.

40 La Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide pourrait devenir un instrument important de réforme des pratiques en matière d'aide. Cependant la Déclaration met surtout l'accent sur les relations gouvernementales et sur l'amélioration des capacités des acteurs publics dans les pays en développement. Elle ne tient compte ni du rôle des organisations de la société civile ni des syndicats. Le G8 doit lancer une initiative d'envergure destinée à soutenir l'aide syndicale aux partenaires des pays en développement. De plus, on ne peut pas séparer l'efficacité de l'aide des objectifs de développement plus généraux que sont le travail décent, les droits humains et l'égalité des sexes. L'aide ne doit être ni liée ni conditionnée aux politiques passées du Consensus de Washington. Elle doit plutôt avoir comme principe de base d'encourager la bonne gouvernance et d'élargir les choix sur les voies du développement. Le Forum de haut niveau qui se tiendra à Accra dans le courant de cette année pour examiner les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Déclaration sera un test significatif de l'utilité de la Déclaration.

Éducation : tenir les engagements pris par le G8

41 Neuf ans se sont écoulés depuis le Sommet du G8 de 1999 qui approuva la Charte de Cologne intitulée « Objectifs et ambitions pour l'éducation et la formation tout au long de la vie ». Les points principaux de la Charte ont été réaffirmés et développés lors des Sommets ultérieurs. Au Sommet du G8 qui s'est tenu au Japon, à Okinawa, en 2000, le G8 s'engagea de manière claire et précise à financer et soutenir l'éducation pour tous dans les pays en développement ; les nations du G8 apportèrent leur soutien au Cadre d'action de Dakar et déclarèrent : « Nous réaffirmons notre engagement qu'aucun gouvernement sérieusement déterminé à assurer l'éducation de tous ne soit freiné dans ses projets du fait d'une absence de ressources. » L'engagement pris dans le communiqué de Cologne d' « Investir dans les personnes » a été réaffirmé dans le communiqué de Gleneagles en 2005.

42 Les preuves des progrès réalisés restent bien maigres. Sur presque tous les points principaux on voit apparaître un écart inacceptable entre les objectifs et les résultats. La Charte du G8 recommandait « une volonté réaffirmée d'investir dans la formation tout au long de la vie » en déclarant que « chacun doit avoir accès à l'enseignement et à la formation ». Neuf ans plus tard, les niveaux d'investissement public stagnent ou sont en baisse dans plusieurs pays. La Charte du G8 énonçait les objectifs d'un système d'acquisition de compétences pour les adultes qui pourrait recevoir le soutien tant des employeurs que des syndicats représentant les salariés. Cependant, la mise en œuvre a été lente et pénible principalement en raison d'un manque d'investissement.

43 A Okinawa, les dirigeants du G8 se sont engagés à soutenir la réalisation des objectifs d'accès universel à l'éducation primaire dans tous les pays d'ici 2015 et d'égalité des sexes dans la scolarisation d'ici 2005. Le rapport de suivi des principales organisations concernées par le sujet, « Éducation pour tous », montre que le critère d'égalité des sexes pour 2005 n'a pas été respecté dans la plupart des pays et que les chances d'atteindre l'objectif de 2015 s'estompent. Le Sommet de Gleneagles de 2005 (qui a mis l'accent sur l'Afrique) a réaffirmé l'engagement des dirigeants du G8 « d'investir davantage dans une éducation de meilleure qualité ; dans le recrutement d'enseignants supplémentaires et dans de nouvelles écoles ». Ces engagements doivent maintenant être mis à exécution et nous invitons le G8 à accepter de souscrire des investissements dans les systèmes éducatifs des pays en développement. Ceci doit être de l'ampleur d'un « New Deal mondial ».

“ Pour que les réunions du G8 soient crédibles, il est essentiel que les engagements pris soient effectivement tenus. ”

Établir une corrélation entre les stratégies de réduction de la pauvreté et de santé publique

44 Chaque année, plus de 100 millions de personnes tombent dans la pauvreté absolue par suite de maladie ou d'invalidité. Par conséquent, le G8 de 2008 doit accorder une place privilégiée à la question de l'élargissement de l'accès aux soins de santé et de l'amélioration de la prévention et des traitements. Pour ce faire, il faut s'engager à renforcer les services de santé dans le monde entier et en particulier dans les pays pauvres. En 2007, le G8 de Heiligendamm a réaffirmé son soutien en faveur de l'accès universel à la prévention, au traitement, aux soins et au soutien des malades atteints du VIH et du SIDA en Afrique, d'ici 2010 moyennant la réalisation des Objectifs 4, 5 et 6 du Millénaire pour le développement et le renforcement des systèmes de santé ; pourtant les ressources totales promises pour l'ensemble de ces engagements sont insuffisantes rien que pour la réalisation d'un seul de ces engagements.

45 Pour restaurer la confiance dans le G8, il faut regagner le terrain perdu dans la réalisation des engagements actuels. De solides engagements financiers sont nécessaires au combat contre les maladies les plus graves, en particulier dans l'Afrique sub-saharienne où le nombre de morts dues au paludisme et au VIH/SIDA est le plus élevé notamment pour les enfants et les femmes. Il faut également donner la priorité aux ressources destinées à renforcer les systèmes de santé de manière à empêcher une partie de la population mondiale de tomber dans l'extrême misère faute d'avoir accès à un traitement ou des soins convenables ou de ne pas pouvoir en payer le coût. Les conditions à remplir dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, pour que les pays puissent adhérer aux Stratégies pour la réduction de la pauvreté ou aux Cadres des dépenses à moyen terme ne traduisent pas l'urgence de la crise sanitaire et sont autant d'obstacles au développement ou au renforcement des systèmes de santé.

46 Les programmes de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) destinés à identifier et évaluer les effets des maladies et des accidents doivent être mieux intégrés au sein de l'OMS et, au niveau national, non seulement avec les ministères de la Santé mais aussi des Finances, du Commerce, du Développement ainsi que du Travail et des Affaires sociales. La prise de décisions en matière de soins de santé doit se faire dans un contexte de développement durable et de concert avec la planification économique, sociale et environnementale. Les gouvernements doivent adhérer aux Stratégies nationales des Nations Unies pour le développement durable (SNDD) qui mettent en corrélation les progrès accomplis en matière d'état de la santé, de prestations de soins de santé et de nutrition avec des indicateurs économiques et sociaux. La Banque mondiale et les autres institutions financières doivent être encouragées à soutenir et renforcer les SNDD et œuvrer avec l'OIT, l'OMS et l'ONUSIDA afin de construire des synergies au sein desquelles la protection de la santé peut contribuer à constituer un capital humain, à développer la croissance économique et la productivité pour compenser les coûts liés à la mise au point de solides programmes de santé.

47 Etant donné que 24% du fardeau mondial des maladies sont imputables à des facteurs environnementaux, la santé publique doit être liée aux activités de l'OCDE et du PNUE et aux efforts qui établissent une corrélation entre la santé publique et d'autres graves menaces comme le changement climatique, l'eau et les contraintes liées aux sécheresses et aux inondations, la pollution par les déchets et les déplacements de populations ou les migrations. Il faut s'attaquer aux causes premières des maladies et accidents professionnels en lançant des initiatives sur le lieu de travail afin d'établir un lien avec la promotion de la santé publique. Les facteurs professionnels sont responsables de 13% des cancers. Les gouvernements doivent compléter les efforts déployés en faveur de la santé au travail et de la santé publique par des interdictions de certains produits chimiques comme l'amiante et par un nouvel engagement visant à l'élimination des Polluants organiques persistants (POP). Ils doivent tirer parti de la mise en œuvre positive de la Directive REACH de l'UE.

“ Les politiques de réduction des émissions agissent sur la répartition des revenus non seulement au niveau des pays mais aussi au niveau des ménages.

48 Les gouvernements doivent favoriser la mise en place de partenariats conjoints entre syndicats et employeurs. Au niveau de l'entreprise les initiatives conjointes en matière de santé au travail et de SIDA doivent être encouragées, renforcées et mises en relation avec les programmes de l'OMS pour le personnel de santé. Il faut prendre des mesures particulières pour renforcer la capacité des systèmes de santé en développant l'emploi des personnels de santé et en protégeant leur propre santé. Les gouvernements doivent renforcer la mise en œuvre du « Plan d'action mondial pour la Santé des Travailleurs », de l'OMS et ratifier les conventions et les programmes de l'OIT se rapportant aux Services de santé au travail (OHS).

49 Le G8 doit encourager la mise en œuvre et le contrôle d'objectifs précis sur les questions d'accès à la santé et de maladies, avec la participation, au niveau national, des parties prenantes du gouvernement, de l'industrie, de la société civile et de l'ensemble de la communauté du personnel de santé. Le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme doit encourager la représentation directe des syndicats dans ses Mécanismes de coordination dans les pays (CCM). Il y a des leçons à tirer de l'ONUSIDA et de ses partenaires pour encourager le rôle de la société civile dans ses actions de sensibilisation à la santé et au bien-être.

50 Au cours des trois dernières années, les syndicats ont demandé au G8 de créer un Groupe de travail de haut niveau sur le VIH/SIDA. D'importants progrès ont été réalisés l'an passé par la présidence allemande qui a publié un premier rapport sur la réalisation des objectifs fixés par le G8 pour la lutte contre le SIDA. La clarté des objectifs et les moyens matériels qui existent pour les atteindre permettent maintenant de les réaliser annuellement de manière à éclairer les futures stratégies du G8 sur la question. Il faudrait maintenant charger un Mécanisme du G8, avec l'assistance technique de l'ONUSIDA et d'autres organismes, de surveiller un processus d'évaluation et de présenter des recommandations aux Sommets ultérieurs du G8 pour la suite à donner.

Construire la dimension sociale de la mondialisation

51 Les fédérations *Global Unions* ont accueilli avec satisfaction les engagements pris par le G8 au Sommet de Heiligendamm et la reconnaissance que la mondialisation offre certes des opportunités mais peut aussi engendrer des effets négatifs et aboutir à des « disparités ». Les dirigeants du G8 avaient alors déclaré que le défi à relever consistait à « réussir les transitions professionnelles » et à « développer la protection sociale tout en favorisant de manière effective la promotion et la mise en œuvre des normes internationales du travail ». Ils ajoutaient : « les gouvernements nationaux, les organisations internationales et les partenaires sociaux ont un rôle à jouer pour relever ce défi ».

52 Au sujet de la protection sociale, le G8 a reconnu que de « nombreuses composantes de la protection sociale sont fondamentales pour lutter contre la pauvreté et promouvoir le développement social et économique » et qu'il existe un engagement en faveur de l'intensification des efforts de coopération technique pour « faciliter une plus large couverture » en ce qui concerne au moins l'accès aux services essentiels. Un nouvel élément a été introduit qui invitait « les membres de l'OMC et les organisations internationales intéressées, en étroite coopération avec l'OIT, à favoriser le respect et la mise en œuvre des normes fondamentales du travail internationalement reconnues » et appelait les gouvernements « à prendre pleinement en considération le travail décent, en particulier le respect des normes fondamentales du travail dans les accords commerciaux bilatéraux. » Ces principes ont été par ailleurs soutenus dans les conclusions adoptées par les membres des Nations Unies au Conseil économique et social des Nations Unies, en juillet 2006 et à la Commission des Nations Unies pour le Développement social, en février 2008. Il faut maintenant s'appuyer sur ces principes. Pour que les réunions du G8 soient crédibles, il est essentiel que les engagements pris soient effectivement tenus.

Nous demandons par conséquent aux dirigeants du G8 de commander un rapport complet des mesures prises par les pays du G8 et les institutions internationales pour la mise en œuvre des conclusions du Sommet de Heiligendamm et ultérieurement, des accords conclus à Hokkaido. Ces rapports devront être présentés au Sommet de 2009 en Italie.

Responsabilité des entreprises et Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales

53 Le Sommet du G8 à Heiligendamm et la Conférence des ministres du Travail du G8, à Dresde en 2007 ont donné un important programme pour développer la dimension sociale de la mondialisation. À la réunion de Dresde, les ministres du Travail du G8 ont déclaré que les gouvernements et les entreprises pouvaient contribuer largement à maîtriser la dimension sociale de la mondialisation. En particulier, les ministres ont souligné qu'il « incombe essentiellement aux gouvernements de mettre en œuvre et d'améliorer les droits de l'homme et les normes du travail ». Ils ont parallèlement invité les entreprises à aller au-delà de cette tâche et ont fait référence à la Déclaration multinationale de l'OIT, aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et au Pacte mondial des Nations Unies comme autant de cadres internationaux pour la RSE. Ils ont également attiré l'attention sur le rôle des Accords-cadres internationaux en cours de négociation entre les entreprises et les Fédérations syndicales internationales. Les ministres ont vivement encouragé les entreprises des pays du G8 et d'autres pays à respecter les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Ils ont également lancé un appel aux gouvernements des pays émergents et en développement pour qu'ils s'associent aux valeurs et aux normes contenues dans les Principes directeurs. Ils se sont engagés en outre à soutenir activement la diffusion des Principes directeurs et à promouvoir une meilleure gouvernance par l'intermédiaire des Points de contact nationaux prévus dans les Principes directeurs de l'OCDE.

54 La formulation constructive employée lors de la réunion des ministres du Travail à propos de la responsabilité des entreprises, se retrouve dans la Déclaration de Heiligendamm. La référence à l'amélioration des Points de contact nationaux prévus dans les Principes directeurs de l'OCDE est particulièrement importante, de même que l'invitation aux pays en développement et aux économies émergentes à s'associer aux Principes directeurs. Ces messages sont importants et devront faire l'objet d'un suivi.

55 Les États nationaux doivent conserver leur rôle réglementaire essentiel et veiller à l'amélioration de la gouvernance au niveau mondial compte tenu des limites de l'approche de la dimension sociale de la mondialisation par le volontariat des entreprises. Comme priorité essentielle, il est indispensable de faire observer et de renforcer la protection des droits des salariés – tels qu'ils sont définis par l'OIT. Lorsque les droits fondamentaux des salariés sont respectés et que les salariés sont libres de se syndiquer, il devient en grande partie possible d'arrêter l'accroissement des inégalités. Le respect des normes internationales du travail doit devenir un critère international appliqué dans tous les domaines d'activité de toutes les institutions internationales – FMI, Banque mondiale, OCDE, OMC et Nations Unies, ainsi que dans les organismes régionaux comme l'ASEM et l'APEC dont tous les pays du G8 sont membres d'au moins l'une d'entre elles. Les pays du G8 doivent appliquer ce critère.

56 Outre la mise en œuvre de réglementations contraignantes, les gouvernements ont un rôle fondamental à jouer dans l'amélioration de la responsabilité sociale des entreprises exerçant leurs activités dans leur pays. Pour ce faire, ils peuvent faire appliquer les principes du droit, favoriser la transparence et la bonne gouvernance, lutter contre la corruption et offrir le cadre juridique approprié à de véritables relations entre les partenaires sociaux. Les gouvernements du G8 peuvent donner l'exemple en veillant eux-mêmes, et dans tous leurs domaines d'activité au niveau national et international, à soutenir et ne pas porter atteinte aux normes

“ Le mouvement syndical international appelle à la responsabilité de tous les Etats membres des Nations Unies et leur demande de prendre ou de réaffirmer leurs engagements de respecter le Traité de non-prolifération nucléaire (TNP) et de veiller à la rapide entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE).

internationales du travail, à la reconnaissance des syndicats et aux bonnes relations entre les partenaires sociaux. Les gouvernements du G8 doivent mettre en œuvre dans leur intégralité les instruments auxquels ils ont déjà souscrit. Leur engagement vis-à-vis des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales est sans valeur s'ils ne disposent pas de Points de contact nationaux fonctionnant efficacement avec la participation des syndicats et d'autres parties prenantes. Un nombre important de Points de contact nationaux, même dans certains pays du G8, n'existent que sur le papier et n'ont aucune fonction véritable. Ces gouvernements doivent s'assurer que les violations alléguées des Principes directeurs font l'objet d'une enquête sérieuse de la part des PCN, conformément aux engagements pris lors de la réunion des ministres du Travail du G8 à Dresde. Un bilan des résultats de tous les PCN peut être utile pour signaler ce qu'il faut améliorer dans le but de renforcer l'efficacité du mécanisme de mise en œuvre des Principes directeurs de l'OCDE. Les gouvernements doivent s'assurer en particulier que les entreprises qui reçoivent des fonds publics comme les garanties de crédits à l'exportation et les garanties d'investissement respectent les Principes directeurs.

57 En matière d'investissements transnationaux, les gouvernements du G8 doivent convaincre les pays du G5 (Chine, Inde, Brésil, Afrique du Sud et Mexique) de l'importance d'adhérer aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales afin de maîtriser la dimension sociale de la mondialisation. Pour faire connaître les avantages des Principes directeurs, les gouvernements doivent consacrer davantage de ressources à leur diffusion en attachant une attention particulière aux pays en développement.

58 Une table ronde à haut niveau sur le comportement responsable des entreprises sera organisée conjointement en juin 2008 par l'OCDE et l'OIT et il est important que les pays émergents et en développement y participent activement. Un Protocole d'accord élargi entre l'OCDE et l'OIT tenant compte de cet aspect et d'autres domaines de travail doit être lancé dans les mois à venir.

Le Processus de Heiligendamm

59 Sous une forme nouvelle de dialogue thématique de haut niveau, le G8 a décidé que le *Processus de Heiligendamm* offrira une tribune à un dialogue plus concret entre les principaux pays émergents et en développement et le G8 qui se traduira par des réunions régulières entre les ministres des 13 pays, titulaires de différents portefeuilles. L'accent est mis sur l'innovation, l'investissement et la responsabilité des entreprises, le développement et le rendement énergétique. Il a été demandé à l'OCDE d'offrir une plate-forme pour le nouveau processus de dialogue proposé, avec l'aide de l'AIE qui est l'organisation de référence dans le domaine du rendement énergétique. Toutes les questions ci-dessus préoccupent particulièrement les syndicats. Le Processus de Heiligendamm doit permettre effectivement aux syndicats de participer et de s'exprimer.

La création d'emplois verts pour faire face au changement climatique

60 Le mouvement syndical international reconnaît que le coût total du changement climatique dans un scénario de statu quo équivaldrait à perdre désormais chaque année au moins 5% de la production mondiale. Si l'on tient compte d'un ensemble plus important de risques et d'incidences, les effets nets des dommages pourraient alors dépasser les 20%. A contrario, les coûts engendrés par la réduction des émissions de gaz à effet de serre, à savoir 85% d'ici 2050, seraient eux limités à 1% de la production annuelle mondiale. Tous les gouvernements doivent par conséquent prendre les mesures nécessaires pour réduire les émissions afin d'atteindre ces objectifs en se fondant sur le principe de responsabilités communes mais différenciées et en fonction du développement économique et

social de chaque pays. Certes ces mesures de lutte contre le changement climatique entraîneront des modifications dans l'activité économique et dans l'emploi mais l'inaction aurait des conséquences catastrophiques pour l'humanité, pour l'économie mondiale et les perspectives d'emplois durables.

61 Cependant, les politiques de réduction des émissions agissent sur la répartition des revenus non seulement au niveau des pays mais aussi au niveau des ménages. D'une manière générale, les ménages à faible revenu dépensent une plus grande proportion de leur revenu sur des biens en rapport avec l'énergie. Ils risquent par conséquent davantage d'être touchés par des politiques d'augmentation des prix de l'énergie comme la fixation d'un prix sur les émissions de gaz à effet de serre ou la suppression de subventions sur les combustibles. Nous invitons les gouvernements à répondre aux préoccupations relatives à la répartition des revenus et à l'emploi au moyen d'instruments d'action axés sur ces problèmes sociaux. En outre, les autres instruments économiques concernant le climat, comme l'échange des crédits d'émission, doivent faire partie de vastes programmes d'action et être associés à des politiques sociales visant à répartir équitablement les coûts de protection contre le changement climatique.

62 Un cadre de politiques pour l'emploi durable doit être mis en place portant notamment sur les économies d'énergie, le développement des énergies renouvelables, les nouvelles sources d'énergie, les technologies de fixation du carbone, et des mesures de « transition équitable » pour les salariés affectés par les changements. Il faut également un programme d'action pour l'entreprise écologique qui donne le droit aux salariés et à leurs représentants d'anticiper avec les entreprises le passage à un mode de production durable. Dans le prolongement de la discussion de cette question par les ministres du Travail du G8 à Niigata, nous invitons le Sommet à susciter une synergie entre la création d'emplois et les mesures de lutte contre le changement climatique. Il y aurait lieu d'inclure également une recommandation en faveur de la création de processus de dialogue tripartite dans leurs propres pays et dans les institutions internationales afin de créer de solides corrélations entre emploi et changement climatique.

63 Pour ce faire, il faudra déployer des efforts visant à promouvoir les emplois verts et investir dans des secteurs clés, en particulier dans les énergies de substitution, la création d'immeubles à haut rendement énergétique, et susciter des changements dans les modes de transport, la production agricole, la gestion du système alimentaire, et les industries, en « virant au vert ». Les recherches en cours de publication par le PNUE¹⁰ avec l'OIT et la participation des syndicats, montrent le potentiel de création d'emplois des emplois écologiques. Les investissements doivent soutenir la transition en matière d'emplois moyennant des politiques de transfert de technologies, la formation professionnelle, la formation des adultes et l'indemnisation. Ils doivent aussi soutenir le dialogue social sur la formulation des politiques publiques et promouvoir la diversification économique à l'aide de financement social avec des instruments financiers appropriés. Il faut des investissements publics pour renforcer les infrastructures vulnérables au climat, notamment dans les domaines de l'eau et de la santé. Pour les pays en développement, ces investissements devront recevoir le soutien d'un financement international.

64 La promotion de l'emploi doit se faire en liaison avec les stratégies nationales visant la mise en place d'une économie à moins forte intensité de carbone reposant entre autres sur des politiques d'économies d'énergie ou de rendement énergétique dans les transports collectifs, l'installation de nouveaux éclairages et la rénovation des habitations. Elle doit aussi être liée aux investissements dans les sources d'énergie durable comme le vent, l'énergie solaire, la géothermie, certaines formes de biomasse et la micro-hydroélectricité ainsi que la combustion propre du charbon et les véhicules à technologie avancée. La dimension emploi doit

.....
¹⁰ | « Green jobs, Towards sustainable work in a low carbon world ». Rapport du World Watch Institute pour le PNUE et l'OIT, 2008.

également être prise en compte lors de l'introduction de nouvelles technologies pour la capture et le stockage du dioxyde de carbone des centrales électriques, le piégeage du CO₂ dans des réservoirs géologiques souterrains et la fixation du carbone dans les forêts et les sols moyennant la réduction du déboisement et l'accroissement du reboisement et du travail des sols favorable à leur conservation.

65 Les répercussions sociales des politiques actuelles de réduction des émissions – en particulier sur l'emploi dans les secteurs de la production d'électricité, les industries à forte intensité énergétique et utilisant des combustibles fossiles, l'aviation et le transport routier – doivent être mieux comprises et servir à anticiper et atténuer les bouleversements en matière d'emploi. La recherche doit contribuer à mettre au point des stratégies de réduction des émissions permettant de transformer des conséquences sociales néfastes en des opportunités, notamment pour améliorer l'égalité des sexes, diminuer la pauvreté et améliorer la qualité de la vie dans son ensemble.

66 Des mesures facilitant la transition entre les emplois et la promotion de « l'emploi vert » doivent faire partie intégrante de l'action menée par les organismes intergouvernementaux et notamment les Stratégies nationales des Nations Unies pour le développement durable, la consommation et la production durables (Nations Unies), les Examens par l'OCDE des performances environnementales, le Programme par pays pour le travail décent de l'OIT ainsi que les négociations de la CCNUCC (Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique) pour veiller à ce que les efforts déployés servent aussi à réduire la pauvreté, atteindre les objectifs sociaux et créer des emplois correctement rémunérés, couverts par la sécurité sociale et offrant des conditions d'hygiène et de sécurité.

67 Il faut accorder une importance toute particulière au rôle des services publics dans la fourniture des besoins humains essentiels et dans l'adhésion au changement, en particulier dans les domaines de l'éducation, de la santé publique, des transports ainsi que pour la fourniture et la distribution d'énergie. Étant donné que les politiques de transition en matière de climat exigeront une main-d'œuvre hautement qualifiée et la reconversion des chercheurs et des ingénieurs, les pouvoirs publics pourront devenir un élément moteur pour inciter aux bonnes pratiques et le G8 doit montrer la voie en établissant une corrélation entre les activités de différents ministères pour évaluer les répercussions sur l'emploi et la formation exigée. Ces activités doivent rentrer dans le cadre de l'établissement des rapports nationaux et des exercices d'évaluation de la CCNUCC, notamment en ce qui concerne les missions du Plan d'action de Bali pour la promotion du développement durable et la mise en œuvre du Plan d'action de New Delhi.

68 Des cadres consultatifs nationaux peuvent servir de base aux programmes de transition afin d'empêcher, d'éviter ou de réduire les répercussions sociales potentiellement néfastes que pourraient entraîner les efforts visant à respecter le Protocole de Kyoto. En Espagne par exemple, le dialogue social tripartite au niveau national et sectoriel s'est avéré utile pour s'employer à atteindre cet objectif, en définissant des mesures pour prendre en charge les salariés touchés par ces répercussions. Il a également mis le pays sur la voie de la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Au Royaume-Uni, la Commission syndicale consultative pour le développement durable (TUSDAC – Trade Union Sustainable Development Advisory Committee) a été créée sous forme d'un forum permettant la consultation entre le gouvernement et les syndicats sur les questions de développement durable et d'environnement y compris le changement climatique. En France, le « Grenelle de l'environnement » a également innové en créant un dialogue plurilatéral (comprenant les syndicats) afin d'examiner les mesures indispensables à prendre pour obtenir un consensus à propos des mesures environnementales.

69 Les gouvernements doivent chercher aussi à renforcer les liens entre climat et emploi dans les politiques commerciales. Les pays qui internalisent les coûts de

réduction des émissions de carbone dans leurs structures de production devront peut-être instaurer des mécanismes d'ajustement frontalier (comme des droits de douane). Dans la mesure où ces mécanismes touchent les pays en développement, il faut prendre des dispositions pour que les revenus ainsi générés servent à la diffusion des technologies écologiques ou à l'adaptation aux effets du changement climatique dans les pays en développement. Il faut mettre en place un mécanisme d'ajustement différencié permettant aux pays en développement de ne pas avoir à supporter un fardeau supplémentaire venant s'ajouter aux effets du changement climatique proprement dit. La capacité des pays en développement à mettre au point des technologies non polluantes doit être davantage facilitée par des modifications apportées aux règles des ADPIC. Il faut examiner attentivement les conséquences de l'internalisation du coût réel du transport de marchandises et de relocalisation des industries polluantes dans les pays en développement. Les gouvernements doivent entreprendre des travaux de recherche conjointement avec les ministères du Commerce, de l'Environnement et des Affaires sociales de leurs propres pays en s'inspirant des méthodes d'intégration des travaux en cours dans les réseaux relatifs à la pauvreté et l'environnement, du Comité d'aide au développement de l'OCDE.

Lutter pour la non-prolifération nucléaire et le désarmement

70 La réunion du G8 qui se tient au Japon amène à réfléchir au bombardement atomique de Hiroshima et de Nagasaki et à l'importance vitale d'un renforcement du cadre multilatéral d'action pour la non-prolifération nucléaire et le désarmement. Le mouvement syndical international appelle à la responsabilité de tous les Etats membres des Nations Unies et leur demande de prendre ou de réaffirmer leurs engagements de respecter le Traité de non-prolifération nucléaire (TNP) et de veiller à la rapide entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE).

71 Dans le contexte géopolitique actuel, il existe un certain nombre de menaces sur la sécurité et la paix et notamment l'accumulation de systèmes de défenses coûteux et meurtriers qu'un trop grand nombre de pays considèrent indispensables à leur politique étrangère et de sécurité. Aujourd'hui, au moins 8 pays possèdent des armes nucléaires ainsi que la capacité de les déployer sur une très grande portée : les États-Unis, la Russie, la Chine, le Royaume-Uni et la France qui sont officiellement des États dotés de l'arme nucléaire (EDAN) aux termes du TNP, et l'Inde, le Pakistan et Israël qui sont non-signataires du Traité. De plus, la Corée du Nord, qui s'est retirée du TNP en 2003 et a entrepris depuis lors des essais d'armes, continue d'être une source spéciale de préoccupation. Il existe plus de 30.000 armes nucléaires dans le monde avec les États-Unis et la Russie qui en possèdent plus de 90%. Quarante-quatre pays ont accès aux matières fissiles et à la technologie de construction d'armes nucléaires. Un avenir durable n'est possible que si l'on dispose d'un solide système multilatéral permettant de réaliser de réels progrès en matière de non-prolifération nucléaire et de désarmement éventuel.

72 On assiste à un relâchement des engagements vis-à-vis du régime du TNP qui est la pierre angulaire du système multilatéral de sécurité. Le mouvement syndical exprime sa profonde préoccupation face à cette situation. Il a soutenu les recommandations du Secrétaire général des Nations Unies au Sommet du Millénaire plus 5, en septembre 2005 qui appelait les gouvernements à « S'engager à respecter toutes les dispositions du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ... afin de renforcer encore le régime multilatéral de non-prolifération et de désarmement, et en particulier :

- i) prendre la résolution de mener rapidement à bien les négociations concernant un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles ;
- ii) réaffirmer leur volonté de parvenir à un moratoire sur les essais nucléaires

- et de voir le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires entrer en vigueur ;
- iii) prendre la résolution de faire du modèle de Protocole additionnel la norme en matière de vérification de l'application du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires ».

Il ne faut pas laisser passer l'occasion de faire avancer ce programme d'action. La sécurité de tous et notre avenir commun en dépendent. Les syndicats sont prêts à soutenir tous les efforts déployés au niveau national et mondial ayant comme objectif de libérer le monde des armes nucléaires et de créer les fondements d'une paix et d'une sécurité mondiale durables.